

Les ONG du sud préparent leur mise à niveau

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-07-2008 00:57:17

- **Objectif: devenir des partenaires privilégiés dans les régions**
- **Un programme de qualification à l'essai**

Grand-messe des ONG à Agadir. Des associations qui se sont retrouvées, dernièrement, à Agadir à l'appel de Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité. Au menu de la rencontre, la qualification des associations, la mise en place d'un Conseil de l'action associative et enfin le projet de loi sur les personnes en situation de handicap.

Les 5.000 ONG de la capitale du Souss, de Tata et d'Essaouira ont participé vivement à l'échange autour de ces chantiers fort importants pour le devenir associatif au Maroc. «Notre souhait est de voir tous les secteurs du gouvernement s'impliquer dans cette initiative. Les besoins des associations sont énormes. Et ce processus de qualification est une occasion pour les ONG locales du Souss de participer à la définition des besoins et la proposition des solutions», indique le coordinateur local des associations. La tournée du ministère en charge du Développement social à travers les régions vise à faire des ONG des partenaires dans la conception des stratégies et des plans d'action du département.

En somme, le programme de qualification se propose de doter la société civile des méthodes et moyens à même de les élever au rang d'acteurs professionnels et experts dans le traitement des questions de développement humain. L'adhésion au programme n'est toutefois pas obligatoire. Elle dépend du libre-arbitre des ONG. Elle se manifeste donc par la signature d'une charte d'éthique. Acte qui donne le statut de partenaire privilégié à l'association signataire. Difficile de satisfaire quelque 38.500 associations que compte le Royaume dont 10.000 opérant dans le développement social. Toutefois, les associations non satisfaites pourront toujours postuler car le programme de qualification s'étend sur trois ans à raison de 2.000 ONG par an.

A noter que la qualification passe par un diagnostic institutionnel et organisationnel des associations partenaires. Tâche qui sera confiée à deux cabinets spécialisés sélectionnés via un appel d'offres. Un plan de formation est aussi en cours d'élaboration sur la base des besoins exprimés par les ONG elles-mêmes.

La rencontre d'Agadir a été également l'occasion de débattre sur le projet de loi sur les personnes en situation de handicap. «Ce dernier est en phase finale. En octobre prochain, une cellule traitera de toutes les propositions pour le soumettre ensuite à l'adoption des élus de la nation», conclut Skalli.

Conseil national

Les ONG du Souss ont été conviées à débattre de la mise en place d'un Conseil de l'action associative. Une instance de représentation des associations. «Il n'est pas question de mettre la main sur le tissu associatif», précise Nouzha Skalli. Le 19 juillet, une dernière réunion est prévue à Casablanca. L'objectif est de recueillir des données pour mettre au point un ensemble de recommandations pour la création effective du Conseil. Il faut reconnaître que des difficultés

persistent sur le choix des représentants des ONG au sein du Conseil. Ce dernier aura pour mission d'engager le débat autour de toute question intéressant les associations, du cadre juridique aux actions.

Ali JAFRY
L'économiste